

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE LA HAUTE PERFORMANCE



PETITS AS BANQUE
NATIONALE
**IDENTIFICATION
DE TALENTS**



**ENVIRONNEMENT
D'ENTRAÎNEMENT
DU MIDJ**



**ORGANISATION
DES
COMPÉTITIONS**



**RÉSULTATS DES
ATHLÈTES**



**RÉSULTATS DES
ENTRAÎNEURS**

RECONNAISSANCE DES CLUBS, DES ENTRAÎNEURS ET DES JOUEURS

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT DU MIDJ

APERÇU

Le volet Environnement d'entraînement du MIDJ récompense les clubs qui offrent un environnement d'entraînement sain conforme au Modèle intégral de développement du joueur (MIDJ). Les clubs qui respectent les exigences minimales reçoivent du financement selon leur personnel d'entraîneurs et la performance des athlètes.

Jusqu'à 20 000 \$ de financement annuel par club

COMMENT ÇA FONCTIONNE



CANDIDATURE

Les clubs doivent présenter une demande de financement pour ce volet.

Les clubs doivent soumettre leur [candidature](#) (et les listes de joueurs et d'entraîneurs) avant le **15 octobre 2023** pour participer au cycle actuel. Les clubs sont évalués en fonction de leur performance de **septembre à août**.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les clubs sont d'abord évalués en fonction des exigences minimales.

Les clubs doivent répondre à des critères minimaux liés au **sport sécuritaire, à l'entraînement quotidien du MIDJ et au conditionnement physique** pour être admissibles au financement. Cliquez [ici](#) pour consulter les critères.



POINTS

Après avoir respecté les critères, les clubs reçoivent des points pour leurs entraîneurs et leurs joueurs.

Les clubs reçoivent des points pour les résultats aux **championnats canadiens, les classements canadiens**, leurs joueurs qui respectent **les directives minimales pour les tournois et le niveau de certification des entraîneurs**.



FINANCEMENT

Selon le nombre total de points, les clubs ont droit à divers niveaux de financement

PLATINE	20 000 \$
OR	15 000 \$
ARGENT	10 000 \$
BRONZE	5 000 \$

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT DU MIDJ

CANDIDATURE

CALENDRIER

Cycle de financement:	Du 1 ^{er} septembre au 31 août
Début des candidatures :	1 ^{er} septembre
Date limite pour soumettre la liste des joueurs:	31 octobre
Date limite pour soumettre la liste des entraîneurs:	31 octobre
Visites des clubs:	D'octobre à juillet

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidatures pour le volet Environnement d'entraînement du MIDJ seront annoncées et acceptées à partir du 31 août. Si vous avez besoin d'aide pendant le processus de demande, veuillez communiquer avec HPreognition@tenniscanada.com.

ATHLÈTES ET ENTRAÎNEURS : COMMENT RÉCLAMER

Pour qu'un club puisse réclamer pour ses athlètes et ses entraîneurs, il **doit soumettre ses listes pour l'année d'entraînement en cours (septembre-août) avant le 31 octobre**. Tout **changement doit être signalé immédiatement à Tennis Canada**.

Pour que les résultats d'un athlète comptent dans le total de points du club, il/elle doit avoir joué au club pendant **au moins 6 mois** durant le cycle en cours. Pour que le niveau de certification d'un entraîneur compte dans le total de points du club, il doit avoir entraîné au club pendant **au moins 6 mois** durant le cycle en cours.

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT DU MIDJ

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles au financement dans le cadre du volet Environnement d'entraînement du MIDJ, les clubs doivent respecter les critères suivants :

SPORT SÉCURITAIRE

Tous les entraîneurs qui travaillent avec des athlètes inscrits au programme de développement junior du club doivent avoir une **certification active de l'APT**. Ce qui comprend le respect des exigences suivantes en matière **de sport sécuritaire** :

- Code de conduite
- Déclaration d'honorabilité
- Vérification des antécédents
- Module de formation Respect et sport pour les leaders d'activités
- Toutes ces exigences doivent être tenues à jour

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT QUOTIDIEN ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Les clubs qui ont présenté une demande de financement dans le cadre de ce volet recevront la visite de l'équipe de haute performance de Tennis Canada. Au cours de la visite, on évalue l'environnement d'entraînement quotidien et de conditionnement physique du club en fonction de **la liste de contrôle de l'environnement d'entraînement quotidien**.

On s'attend de voir les clubs **offrir des programmes balle rouge, orange, verte et normale** conformément aux directives fournies dans le MIDJ.

Pour le conditionnement physique quotidien, l'évaluation du club porte sur :

- **L'espace** consacré à la programmation de conditionnement physique
- L'embauche de **personnel** spécialement formé pour offrir des programmes de conditionnement physique
- Le **temps** suffisant alloué au programme de conditionnement physique
- Un **plan de conditionnement physique personnalisé** soumis à Tennis Canada d'ici janvier 2024 pour un athlète sélectionné comme membre de l'équipe canadienne espoir des moins de 15 ans

Les clubs sont tenus de remplir la liste de contrôle avant la visite.

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT DU MIDJ

POINTS

Les clubs qui respectent tous les critères d'inscription reçoivent des points dans les catégories suivantes :

PERFORMANCE AUX CHAMPIONNATS CANADIENS		
Tournois	Résultats	Points par joueur
Championnats canadiens 12/14/16/18 ans	Champion	20 points
	Finaliste	16 points
	Les 4 premiers	12 points
Ch. canadiens 12/14/16 ans	Les 8 premiers	8 points
Ch. canadiens 12/14 ans	Les 16 premiers	4 points

CLASSEMENT CANADIEN (3 ^e semaine de septembre)		
Catégorie	Résultats	Points par joueur
Classement canadien 12/14 ans	Top 5	40 points
	Top 10	20 points
	Top 20	10 points
Classement canadien 16/18 ans	Top 5	16 points
	Top 10	8 points
	Top 20	4 points

RESPECT DU NOMBRE MINIMAL DE TOURNOIS		
Catégorie	Obligation	Points par joueur
10/12 ans	Min. 10 tournois par année	3 points
14/16 ans	Min. 15 tournois par année	3 points
18 ans	Min. 20 tournois par année	1 point





NIVEAU DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS	
Niveau de certification	Points par entraîneur
Professionnel de club 1	5 points
Professionnel de club 2 ou pro de club 3	10 points
Entraîneur 2	20 points
Entraîneur 3	30 points
Entraîneur 4	40 points
Entraîneur 4 et maîtrise/diplôme avancé d'entraînement (DAE) ou Entraîneur 5	50 points

ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT DU MIDJ

FINANCEMENT

Les points obtenus par les clubs dans les 4 catégories distinctes sont totalisés. Sur la base du total de points d'un club, le financement correspond aux quatre niveaux suivants :

NIVEAUX DE RÉCOMPENSE

 PLATINE	600 points	20 000 \$
 OR	450 points	15 000 \$
 ARGENT	300 points	10 000 \$
 BRONZE	100 points	5 000 \$

